

REGLEMENT ADMISSION ET TEST DE SELECTION FOR TOMORROWERS ®

ESC PAU BUSINESS SCHOOL

Le présent règlement régit le Test de sélection FOR TOMORROWERS ®. Il s'adresse aux candidats souhaitant intégrer la 1^{ère} ou la 2^{ème} année du Bachelor Business Developer et aux étudiants souhaitant intégrer le Programme Grande Ecole de l'ESC PAU BUSINESS SCHOOL en pré-Master, Master 1 ou Master 2, selon leur niveau d'études.

Dès son inscription à ce Test de sélection, le candidat s'engage à respecter strictement toutes les instructions figurant dans ce règlement. Tout manquement pourrait entraîner des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion du Test de sélection.

1 – ELIGIBILITE AU TEST

Le Test de sélection For Tomorrowers® pour le Programme Master Grande Ecole est ouvert aux :

- Candidats titulaires d'un diplôme national ou en cours de validation d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études supérieures (BTS ou DUT), ou d'un titre inscrit au RCNP niveau III ou visé par le MESRI, ou d'un diplôme international équivalent.
- Candidats titulaires ou en cours de validation de deux années d'études supérieures (admission en Licence 3, attestation de diplôme ou attestation de validation de 120 crédits ECTS).
- Candidats titulaires d'un diplôme ou en cours de validation d'un diplôme dans une formation sanctionnant 3 années d'études supérieures (RNCP niveau II ou visa), ou d'un diplôme international équivalent.
- Candidats titulaires ou susceptibles d'être titulaires, le jour de l'admission d'un diplôme français ou non français de Licence ou de Bachelor ou une équivalence de 180 ECTS.
- Candidats titulaires ou en cours de validation de quatre années d'études supérieures (BBA, admission en Master 2 ou validation d'un Master 2) ou de 240 crédits ECTS dans une formation universitaire, Grade de Master ou Visée.
- Candidats titulaires ou en cours de validation d'un diplôme Bac+5 (Universitaire, Grade de Master, Visé, RNCP niveau I) ou d'un diplôme international équivalent.

Le niveau d'études du candidat détermine le niveau d'admission dans le Programme Grande Ecole :

- Les candidats ayant validé un diplôme Bac +2 ou 120 crédits ECTS sont éligibles pour entrer en première année du programme Grande Ecole (Pré-Master).
- Les candidats ayant validé un diplôme Bac +3 ou 180 crédits ECTS sont éligibles pour entrer en seconde année du programme Grande Ecole (Master 1).
- Les candidats ayant validé un diplôme Bac +4/5 ou 240 crédits ECTS dans une formation universitaire, Grade de Master ou visée sont éligibles pour entrer en troisième année du programme Grande Ecole (Master 2).

- Les candidats ayant validé un diplôme Bac +5 (Universitaire, Grade de Master, Visé, RNCP niveau I) sont éligibles pour entrer en troisième année du programme Grande Ecole (Master 2).

Le Test de sélection For Tomorrowers® pour le Bachelor Business Developer est ouvert aux :

- Candidats titulaires ou en cours de validation du Baccalauréat (ou d'un diplôme international équivalent).
- Candidats titulaires ou en cours de validation d'une année d'études supérieures ou de 60 crédits ECTS.

Le niveau d'études du candidat détermine le niveau d'admission dans le Programme Bachelor Business Developer :

- Les candidats ayant validé le Baccalauréat (ou d'un diplôme international équivalent) sont éligibles pour entrer en première année du programme Bachelor Business Developer.
- Les candidats ayant validé une année d'études supérieures ou 60 crédits ECTS sont éligibles pour entrer en seconde année du programme Bachelor Business Developer.

L'admission directe en troisième année du programme Bachelor Business Developer se fait sur dossier (accessible sur le site internet de l'ESC PAU BS) et sélection du jury d'admission pour les candidats titulaires ou en cours de validation d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études supérieures (BTS ou DUT), ou d'un titre inscrit au RNCP niveau III ou visé par le MESRI, ou pour les candidats titulaires ou en cours de validation de deux années d'études supérieures (admission en Licence 3, attestation de diplôme ou attestation de validation de 120 crédits ECTS).

Les candidats peuvent s'inscrire sans condition de nationalité et sans limite d'âge.

2 – MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription au Test de sélection et le règlement des droits d'inscription au Test se font exclusivement depuis le site internet de l'ESC PAU BS :

- https://www.esc-pau.fr/test_de_selection_for_tomorrows.html pour le Programme Grande Ecole
- https://www.esc-pau.fr/test_de_selection_for_tomorrows_bachelor.html pour le Programme Bachelor

Pour s'inscrire, le candidat crée un compte sur le site en fournissant une adresse e-mail valide et un mot de passe. En cas de perte des identifiants, le mot de passe pourra être réinitialisé. L'inscription définitive au Test est subordonnée au paiement complet des droits d'inscription. Les inscriptions hors délais ne seront pas validées.

Pour valider le passage du Test, les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Une copie d'une pièce d'identité (CNI ou Passeport) valide
- Une copie du dernier diplôme obtenu ou une attestation de réussite du dernier diplôme obtenu
- Un certificat de scolarité lorsque le diplôme est en cours de validation

En cas de désistement dans la limite du délai légal de rétractation (soit 14 jours après la date de paiement inscrite sur le mail d'accusé de réception de paiement des frais d'inscription au Test), le remboursement des

droits d'inscription au Test de Sélection est effectué dans les 30 jours qui suivent la date de la demande de remboursement.

En cas de désistement au-delà du délai légal de rétractation, la totalité du montant des droits d'inscription au Test reste acquise à l'ESC PAU BS, sauf cas de force majeure et en cas de motif légitime et impérieux, justificatifs à l'appui (certificat médical, certificat d'hospitalisation, etc) fournis au plus tard une semaine après la date des épreuves– cachet de la poste faisant foi.

Processus de sélection

Lors de l'inscription, les candidats pourront opter soit pour l'une des dates de passage proposées qui se dérouleront à l'ESC PAU Business School ou pour la procédure de sélection à distance.

A noter qu'il n'est possible de passer le Test de sélection qu'une seule fois par an. En cas d'échec à une session, les candidats ne pourront pas s'inscrire à une autre session la même année.

3 – DEROULEMENT DU TEST DE SELECTION A L'ESC PAU BUSINESS SCHOOL

Le Test de sélection « For Tomorrowers » est composé :

- D'une épreuve écrite « Business innovant » de 20 minutes au cours de laquelle le candidat doit choisir un business/entreprise qui l'inspire et présenter de manière structurée les raisons de son choix et l'influence du business choisi sur la société.
- D'une épreuve écrite « Comprendre notre monde » de 20 minutes au cours de laquelle le candidat doit répondre de manière structurée et argumentée à une problématique liée aux grands enjeux de notre monde.
- D'un test d'anglais de 15 mn, sous forme d'un QCM de 25 questions.
- D'un entretien de 30 minutes au total devant un jury composé de 2 collaborateurs de l'Ecole :
 - le candidat doit réaliser un « pitch » devant le jury et présenter des projets positifs pour la société ou la planète que l'entreprise choisie à l'épreuve écrite « Business innovant » pourrait mettre en place – 5 mn.
 - un échange de 25 minutes destiné à détecter les talents et comprendre les motivations du candidat et l'adéquation de son profil avec le profil Tomorrowers® – une question sera obligatoirement posée au candidat en anglais.

Chaque épreuve est sanctionnée par une note sur 20, un commentaire et une appréciation.

« Business Innovant »	« Comprendre notre Monde »	QCM Anglais	« Positiv Pitch »	Entretien de Motivation	TOTAL
1	2	1	1	5	10

Pour composer, les candidats devront se munir de leur convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité et comportant une photo récente. Ils signeront une feuille d'émargement pour chaque épreuve en présentiel. Tout candidat ayant signé cette feuille est considéré comme ayant participé au concours. Toute absence à une épreuve signifiera l'abandon de la procédure d'admission et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

4 – DEROULEMENT DU TEST DE SELECTION A DISTANCE

Les épreuves du Test de sélection se dérouleront via une plate-forme entièrement digitalisée comprenant un système de vidéos différées.

Le déroulement des épreuves est alors le suivant :

- Une épreuve écrite « Business innovant » de 20 minutes au cours de laquelle le candidat doit choisir un business/entreprise qui l'inspire et présenter de manière structurée les raisons de son choix et l'influence du business choisi sur la société.
- Une épreuve orale « Positiv Pitch » de 3 minutes au cours de laquelle le candidat présentera des projets positifs pour la société ou la planète que l'entreprise choisie à l'épreuve écrite « Business innovant » pourrait mettre en place.
- Une épreuve écrite « Comprendre notre monde » de 20 minutes au cours de laquelle le candidat doit répondre de manière structurée et argumentée à une problématique liée aux grands enjeux de notre monde.
- D'un test d'anglais de 15 mn, sous forme d'un QCM de 25 questions.
- Un entretien enregistré de 20 minutes au total au cours duquel le candidat devra répondre sous format vidéo à 6 questions (dont une en anglais). Cet enregistrement est destiné à détecter les talents, comprendre les motivations du candidat et mesurer l'adéquation de son profil avec le profil Tomorrowers®.

Les coefficients appliqués aux différentes épreuves sont les suivants :

« Business Innovant »	« Comprendre notre Monde »	QCM Anglais	« Positiv Pitch »	Entretien de Motivation	TOTAL
1	2	1	1	5	10

5 – RESULTATS D'ADMISSION

Le jury d'admission se réunit dans les dix jours suivant la date des épreuves. Il peut se réunir toutes les semaines lors de passages d'épreuves à distance.

Les résultats d'admission sont communiqués à chaque candidat par mail cinq jours au plus tard après la date de tenue du jury d'admission.

Pour les candidats en 1^{ère} année du programme Bachelor, les résultats sont communiqués sur la plateforme ParcoursSup.

Les candidats auront ensuite 15 jours pour confirmer leur intégration à l'ESC PAU BS en complétant et signant le Contrat Etudiant et en effectuant en ligne un virement au titre des frais d'inscription et d'acompte sur les droits de scolarité de l'année scolaire.

Les éventuelles réclamations devront être formulées par mail et adressées au Secrétariat Concours dans les dix jours qui suivent la communication des résultats.

6 - DROITS D'INSCRIPTION

L'inscription au Test de sélection donne lieu au règlement de droits d'inscription suivants :

- 45 euros pour le Master Grande Ecole
- 30 euros pour le Bachelor Business Developer

7 – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Cas des étudiants en situation de handicap

Tiers temps en présentiel (et/ou autres aménagements nécessaires)

Pour bénéficier de la mesure « tiers-temps », les candidats concernés devront joindre à leur dossier de candidature leur attestation MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou un certificat délivré par la Médecine Universitaire. Un simple certificat médical n'est pas recevable.

Test à distance

En fonction de la situation de handicap, sélection sur dossier possible par le jury d'admission.

Report d'intégration

La possibilité d'un report d'intégration est soumise à l'approbation du Directeur des Programmes. En cas de report d'intégration, l'acompte est conservé par l'Ecole. Le bénéfice de l'Admission est limité dans le temps à la rentrée suivante. Au-delà, le candidat devra repasser le Test de sélection.

En cas de non-intégration de ce fait ou pour toute autre raison en année N + 1, l'acompte restera acquis à l'Ecole.

Condition de remboursement de l'acompte :

- Rétractation dans les 14 jours qui suivent la signature du contrat Etudiant.
- Non-obtention du diplôme ayant permis l'admission à l'ESC Pau BS (sur présentation d'un justificatif officiel). Pour rappel, la présentation de ce diplôme au plus tard le 30/11 suivant la date de rentrée est impérative pour confirmer l'admission. A défaut, le candidat perdra le bénéfice de son admission.
- Non-obtention du VISA étudiant annoncée au plus tard à le 30/11 de l'année d'intégration à l'ESC Pau BS (sur présentation d'un justificatif officiel).

8 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 : "Règlement Général sur la Protection des Données" (RGPD), l'ESC PAU Business School a rédigé une « Charte de protection des données personnelles » qui expose les modalités selon lesquelles l'ESC PAU Business School recueille, utilise et conserve vos données à caractère personnel. Vous pouvez retrouver cette charte sur le lien suivant : <https://www.esc-pau.fr/documents/privacy-policy.pdf>